



AEF Dépêche n°576869 - Paris, le 11/12/2017 11:23:00
- Formation professionnelle -

Compte : reception temps réel - (1038402) - 80.14.100.186 - www.aef.info
 Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Apprentissage : la branche du BTP aux côtés de la région Normandie pour soutenir son rôle de pilotage

Par **Cyril Duchamp**



Les représentants de la branche BTP de Normandie avec David Margueritte, VP de la région

DR

Les représentants normands de la FFB, de la FRTP, de la Capeb et des CFA du secteur du BTP ont soutenu, vendredi 8 décembre 2017, l'opposition de Régions de France au principe de confier la gestion de l'apprentissage aux branches et non plus aux conseils régionaux, tel que voulu dans le projet de réforme. Un point presse était ainsi organisé quelques jours après une prise de position commune similaire de la chambre des métiers de Normandie, de l'U2P Normandie, de la région et de Régions de France (lire sur AEF). Pour David Margueritte, président de la

commission emploi, formation et apprentissage de Régions de France et VP de la région en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage, c'est la "première fois qu'une branche aussi importante s'exprime sur le sujet". La région Normandie annonce par la même occasion une hausse de 7 % du nombre de ses apprentis cette année.

"Nous sommes tous convaincus de la nécessité d'une réforme audacieuse pour permettre à davantage de jeunes de choisir l'apprentissage", souligne David Margueritte, président de la commission emploi, formation et apprentissage de Régions de France et vice-président de la région Normandie en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Intervenant le 8 décembre 2017 aux côtés des représentants de la branche du BTP dans la région, il considère que la réussite de l'apprentissage dépend avant tout de l'orientation, et non d'une "question d'organisation". La gestion actuelle par les régions est, selon lui, "fonctionnelle" comme en témoigne le "haut niveau d'investissement dans les plateaux techniques" des CFA.

"Les régions ne sont pas dans le court terme, elles ont la capacité à maintenir leurs

investissements même s'il y a contraction de la demande en période de crise, comme le BTP l'a connu", plaide David Margueritte. "Les branches ne sont pas organisées pour anticiper l'avenir", et leur confier la gestion de l'apprentissage se traduirait par "des disparitions de CFA pendant les périodes de crise", entraînant aussi "des ruptures sur l'aménagement des territoires avec des hyper-concentrations d'offres". Il rappelle que 55 % des apprentis sont formés "grâce à la péréquation qu'assure la région, et 80 % de ceux dans les petites entreprises qui ne collectent pas la taxe d'apprentissage".

HAUSSE DE 7 % DES APPRENTIS EN NORMANDIE

Face aux ruptures de contrats, l'orientation et les "écoles de production"

Selon une étude publiée en novembre par le Carif-Oref de Normandie, le taux de rupture des contrats d'apprentissage s'élève à 27,5 % en moyenne et à près de 20 % en tenant compte de la signature d'un nouveau contrat. Ainsi, "les trois-quarts des contrats rompus s'achèveront par un départ complet de l'apprentissage".

Interrogé sur la question, David Margueritte propose notamment d'ouvrir "une année préparatoire" en allant "plus loin" que les Dima "pour les élèves qui n'ont pas la maturité ni la certitude" de leur orientation. Une autre proposition à l'échelle de la Normandie est de "développer des alternatives pédagogiques" et de "développer massivement le concept des écoles de production".

Ces établissements d'enseignement technique, qui ne sont "ni des lycées professionnels ni de l'apprentissage", permettent d'apporter une réponse aux jeunes décrocheurs trop éloignés de l'emploi pour obtenir un contrat et trop éloignés des études intégrer un lycée (lire sur AEF).

Autre argument invoqué par David Margueritte pour refuser le principe d'un pilotage par les branches, la garantie assurée par la région d'une qualité de la formation dispensée dans les CFA. Il note ainsi que "l'apprentissage c'est de la formation initiale, pas de la formation continue" et que la Normandie s'apprête à labelliser tous ses CFA sur les engagements en faveur du numérique "pour que l'apprenti puisse avoir la même exigence sur le pilotage pédagogique".

La région et les représentants de la branche BTP demandent un "pilotage co-construit de l'apprentissage", de telle sorte que les branches soient davantage associées. Cela passe par une carte de formation "encore plus adaptée à la réalité des besoins des entreprises", estime David Margueritte qui se dit "favorable à adapter cette carte en temps réel et que les branches guident sur des formations dont les entreprises ont besoin". Une proposition est aussi que les branches puissent mieux "adapter les référentiels pour permettre aux acteurs de la formation de répondre aux besoins de compétences des entreprises". Ainsi, souligne le président régional de la FFB, Alain Piquet, il faut "donner une fluidité pour revisiter les référentiels tous les ans", une nécessité notamment liée à "l'accélération des innovations technologiques et des normes".

Cette prise de position "à l'unisson" intervient alors que la région Normandie peut annoncer pour la première fois en cinq ans une hausse "significative", d'environ 7 %, de

ses apprentis. Au 15 novembre, la région dénombre ainsi 1 631 apprentis de plus, un chiffre qui devrait être plus élevé fin décembre. Selon Gabriel Desgrouas, président régional de la Capeb, l'augmentation pour la filière bâtiment est de 4 144 apprentis en 2017, soit +11,67 %. Après avoir lancé un "Grenelle de l'apprentissage" en juin 2016, la région a adopté un "plan de relance de l'apprentissage" pour augmenter de 50 % le nombre d'apprentis d'ici 2021, notamment en "optimisant les 32 000 places offertes dans les 66 CFA" (lire sur AEF).

